

La grande errance de la gauche française

Perspective

Jean-Noël Cuénod
Correspondant à Paris



En France, la gauche se demande où elle habite. François Hollande ne navigue même plus à vue. Il erre à la recherche d'un introuvable gouvernail. Le Parti socialiste ne sait plus à quel ministre se vouer, puisque les membres du gouvernement passent plus de temps à se taper à coups de rame plutôt que de souquer dans la galère. Ce n'est même plus le *Titanic*, où, au moins, l'orchestre continuait à jouer sans fausse note pendant le naufrage.

Pourquoi ce sinistre de la senestre? Comme toujours, les causes sont diverses. L'une d'entre elles réside dans le caractère hors-sol des partis qui la composent. Le PS est surtout formé d'élus et de fonctionnaires. Les autres formations n'ont pas ou plus d'assises au sein de la classe ouvrière. Or celle-ci ne s'est pas évaporée. Il ne faudrait pas prendre son évolution, dictée par celle des technologies, pour une disparition.

Le principal parti ouvrier français s'appelle aujourd'hui Front national. Faute de trouver appui dans les formations censées les représenter, les travailleurs ont choisi celle qui offre l'apparence d'un changement radical. Apparence, car s'il parvenait un jour aux affaires, le FN de Marine Le Pen serait bien en peine d'appliquer son programme nationaliste dans un monde où les véritables décisions ne se prennent plus dans le cadre étroit des Etats nations.

En renonçant à rester le porte-parole d'une classe ouvrière qu'il supposait à tort reléguée dans le passé, le PS a voulu devenir celui des minorités de toute nature, croyant ainsi suivre l'exemple des démocrates américains. Croyance erronée, car le président démocrate Obama n'a, lui, jamais délaissé la classe ouvrière, dont il s'est fait l'ardent défenseur lors de la crise de l'industrie automobile en 2009.

Les minorités - sexuelles, culturelles... - ne constituent pas un ensemble cohérent mais forment une coalition instable d'intérêts qui peuvent se contredire à tout moment. Elles ne sauraient devenir l'épine dorsale d'un parti, à l'instar d'une classe sociale.

«Le principal parti ouvrier s'appelle aujourd'hui Front national»

Certes, le droit des minorités doit aussi être défendu, mais en lien avec «l'épine dorsale» et non pas malgré elle ou contre elle. Pour l'avoir ignoré, le PS et François Hollande en paient le prix fort et participent de façon notable à la progression du Front national.

Pour la gauche, il n'y aura pas de reconquête de la classe ouvrière sans retisser des liens avec les syndicats. Certes, en France, ils sont faibles et divisés. Mais ils ont le mérite d'exister et de plonger leurs racines dans la réalité quotidienne. Le jour où les élites des syndicats auront remplacé les énarques à la tête du PS, celui-ci et la France se porteront mieux.

Face-à-face



Pour ou contre l'initiative «Pour les familles» (votation du 24 nov.)?

Cette initiative lancée par l'UDC demande que les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants bénéficient

d'une déduction fiscale, comme c'est déjà le cas depuis 2009 pour ceux qui confient la garde de leurs enfants à des tiers (crèches, etc.). Nos invités défendent leur point de vue.

On aidera deux formes de garde

L'invitée

Christina Meissner
Députée UDC
au Grand Conseil



La garde des enfants par des tiers signifie, dans l'immense majorité des cas, placer ses enfants à la crèche. A Genève, une place de crèche coûte environ 40 000 francs par an. Seule une part minime du montant est payée directement par les parents concernés.

Le reste, soit près de 90% du coût, est pris en charge par la collectivité, en clair par les contribuables, qu'ils vivent seuls ou en couple, qu'ils aient ou non des enfants, qu'ils les placent en crèche ou qu'ils en assument eux-mêmes la garde.

Depuis janvier 2011, une déduction pour frais de garde vient aider fiscalement les parents qui font garder leurs enfants par des tiers.

Ceux qui les gardent eux-mêmes n'en bénéficient évidemment pas. L'initiative «Pour les familles» de l'UDC en-

tend permettre à ces derniers de bénéficier d'une déduction fiscale au moins égale à celle accordée aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers. Il ne s'agit donc pas d'un privilège accordé aux seuls parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants mais bien de réparer une injustice fiscale.

«Toutes les formes de famille méritent d'être prises en considération et respectées»

D'aucuns tentent de biaiser le débat en évoquant le droit aux femmes de travailler, leur contribution à la marche économique de la société, le fait que dans la majorité des familles, les deux conjoints travaillent. L'argumentaire fallacieux va jusqu'à insinuer que l'initiative de l'UDC ne serait rien d'autre qu'une manière déguisée de confiner les femmes au foyer! Ce choix prive peut-être la société d'un «travailleur»

mais lui fait aussi économiser des places de crèche coûteuses, places qui, à l'heure actuelle, sont loin de couvrir l'ensemble des demandes.

La société a donc aussi un intérêt à ce que tous les parents ne fassent pas peser la charge de la garde de leurs enfants sur la collectivité, surtout quand les moyens de cette dernière diminuent. Quant à l'Etat, il n'a pas à soutenir et à promouvoir unilatéralement un certain modèle familial uniquement.

Toutes les formes de famille méritent d'être prises en considération et respectées, y compris le couple qui renonce à un salaire pour s'occuper lui-même de ses enfants.

L'organisation familiale doit pouvoir demeurer un choix personnel et responsable. Et le choix entre la garde familiale des enfants et la garde par des tiers ne doit en tout cas pas reposer sur une motivation fiscale.

L'UDC est parfaitement d'accord avec ce principe et c'est bien pour cela qu'avec son initiative «Pour les familles», elle entend accorder un allègement fiscal aux deux formes de garde des enfants.

C'est une aberration fiscale!

L'invité

Manuel Tornare
Conseiller national
socialiste



L'initiative de l'UDC «Pour les familles» demande que les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants bénéficient d'une déduction fiscale au moins égale à celle accordée aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers.

Actuellement, le droit fiscal n'influence pas les parents dans leur décision de savoir s'ils souhaitent assurer eux-mêmes la garde de leurs enfants ou, au contraire, la confier à un tiers.

Si l'initiative populaire était adoptée, cette neutralité fiscale serait abandonnée au profit d'une mesure d'incitation des parents à assumer eux-mêmes la garde de leurs enfants, mesure dont les motifs sont extrafiscaux.

Le texte de l'initiative permet de déduire des frais que les familles n'ont pas sur un revenu qu'elles ne gagnent pas, car un des parents reste à la maison; c'est une

aberration fiscale. Avec cette initiative, l'UDC veut ancrer dans la Constitution un modèle familial révolu, selon lequel la femme éduque les enfants tandis que l'homme entretient la famille. L'UDC s'est toujours opposée à la création de crèches, ce qui méprise surtout les femmes qui veulent ou qui doivent travailler.

«Cette initiative doit être rejetée car elle ne profiterait qu'aux ménages les plus riches»

L'UDC n'a jamais voulu l'égalité salariale entre hommes et femmes ni augmenter les bas salaires des femmes contraintes de travailler, tout en ignorant le nombre croissant de familles monoparentales, surtout dans les villes. Ce sont les ménages monoparentaux qui sont confrontés à la précarité, voire à la pauvreté. En s'opposant à toute solution moderne dans la politique familiale, l'initia-

tive de l'UDC consolide une fois de plus le mythe de la famille à un revenu qui assume seule toutes les responsabilités. Ainsi, l'UDC se lave les mains de toute vision politique sur la famille en niant les nécessités de création de structures de garde d'enfants.

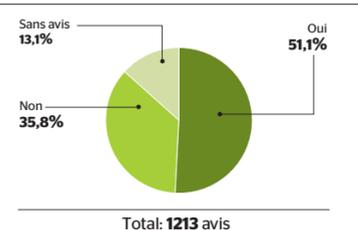
Si nous voulons que les parents, pères et mères, aient le temps de s'occuper de leurs enfants, indépendamment du modèle familial et du revenu, nous devons imaginer des propositions plus novatrices; le congé parental pour les pères comme pour les mères, des salaires équivalents pour les hommes et les femmes, l'augmentation des possibilités de temps partiels et de partage du temps de travail et l'incitation à créer de nouvelles places en institutions de la petite enfance. C'est ce que demande mon postulat sur la politique familiale, récemment accepté par le Conseil national.

Cette initiative doit être rejetée car elle ne profiterait qu'aux ménages les plus riches, elle renverrait de nouveau la femme derrière ses fourneaux et elle freinerait toutes les politiques en faveur de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Sondage

● La question d'hier
Pour ou contre des «sexboxes»
à Genève?

Répondre à nos sondages sur:
www.tdg.ch



www.tdg.ch

Clichés

● **Cartographie satirique** La Suisse est saluée pour son emploi, l'Espagne pour ses cocaïnomanes et le Royaume-Uni pour ses groupuscules fascistes. www.carte.tdg.ch



High-tech

● **Synchro** Synchroniser via Google, Apple Co, c'est abandonner une partie de sa vie privée. www.synchro.tdg.ch

Le coup de gueule du Genevois

Tout sauf la vérité

Tout a déjà été dit à propos de l'énergie nucléaire, le meilleur comme le pire. Tout a été dit, donc, sauf la vérité. Pour la nuit des temps à venir, les populations humaines vont devoir s'en protéger, s'en échapper, sans aucune possibilité autre que la fuite. Mais chacun sait que toute fuite a une fin, ce qui implique que l'être humain est ainsi condamné à disparaître de par son imprévoyance et son impossibilité à lutter contre le rayonnement nucléaire. Toutes les terres touchées le seront pour plusieurs dizaines de milliers

d'années et resteront ainsi, à jamais, inhabitables pour l'être humain. Le rayonnement nucléaire ne cessera pas à vue humaine et l'homme sera toujours rattrapé et ainsi anéanti, il disparaîtra de la surface du globe et peut-être même de l'univers.

François Baud
Vous êtes un citoyen attentif et/ou indigné? La rédaction d'un billet d'humeur de 900 signes vous tente? Envoyez-le à l'adresse postale de la «Tribune de Genève», 11 rue des Rois, 1204 Genève, ou par courriel à: coupdegueule@tdg.ch